CHAMPIONNAT DE FRANCE 2017
ENDURANCE TT QUAD

REGLEMENT PARTICULIER 2017

Organisateur

N° d'épreuve FFM	EP253
Moto-Club	MC Bol d'air
N° d'affiliation	C3298
Date	5 et 6 aout 2017
Lieu	Avricourt
Organisateur technique	MC Col d'air
Adresse	Haut des vignes - 57810 AVRICOURT
E-mail	contact@mc-boldair.fr
Téléphone	0614392748

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	HENRI ZIMMER	Licence : 024421
Délégué FFM (Président du Jury)	POMMIER Thierry	Licence : 037500
Membre du Jury	Didier KAMMER	Licence : 283300
Membre du Jury	Bruno Dancourt	Licence : 029787
Commissaire technique responsable	FRIQUET Joel	Licence : 010706
Responsable du chronométrage	LIEVREMONT STEFKOVIC MAURICETTE	Licence : 001279
Responsable du parc coureur	MATT Renaud	Licence : 222438

Article 3 Catégories & Engagements

➲ Championnat de France d'Endurance TT Quad

Age ---------- A partir de 15 ans : de 250cc à 550cc 2T et 4T
A partir de 18 ans : toutes cylindrées
Licences -------- NCO / Inter / LUE / LJA (hors classement)
Cylindrée ------ 250cc à 750cc mono ou bicylindre
Plaques --------- Numéro blanc sur fond vert
Formule ------- Solo : 1 pilote / 1 quad

➲ Trophée de France d'Endurance TT Quad

Age ---------- A partir de 15 ans : de 250cc à 550cc 2T et 4T
A partir de 18 ans : toutes cylindrées
Licences -------- NCO / Inter / LUE / LJA (hors classement)
Cylindrée ------ 250cc à 750cc mono ou bicylindre
Plaques --------- Numéro blanc sur fond vert
Formule ------- Duo : 2 pilotes / 1 ou 2 quads

Primes d'arrivée par manche :

Place	Solo	Place	Duo
1er	250 €	1er	125 €
2ème	150 €	2ème	75 €
3ème	100 €	3ème	50 €
4ème	60 €	4ème	30 €
5ème	40 €	5ème	20 €

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2017 ENDURANCE TT QUAD

REGLEMENT PARTICULIER 2017

Article 4 | Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5 | Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 | Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ..... **Dr OBISI MASAB**

Nombre de secouristes ..... **mini 6**

Hôpital le plus proche ..... **Sarrebourg / Lunéville**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) ..... **20 min**

Article 7 | Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... **Terrain de Motocross d'Avricourt**

Adresse ..... **D91b route de Foulcrey, 57810 AVRICOURT**

Capacité Quad : 150

(30 pilotes au kilomètre au maximum)

Caractéristiques :

Longueur du circuit ..... **Environ 7 km**

Largeur minimum de la piste ..... **6m / 8m**

Largeur de la grille **18m**

Longueur de la ligne droite de départ **50m**

Nombre d'OCP* **15**

**Officiels Commissaires de Piste*

Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 12/03/2017	Date : 20 03 17	Date : 25/07/2017
		Numéro : 17/0778

MC BOL D'AIR
54450 AVRICOURT
contact@mc-boldair.fr

LIGUE MOTOCYCLISTE LO
Maison Régionale des Spor
13 rue Jean Moulin
54500 TOMBLAINE
Tél. : 03 83 18 87 68
Fax : 03 83 [illegible]

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2017
QUAD ESPOIRS

REGLEMENT PARTICULIER 2017

Organisateur

N° d'épreuve FFM	EP253
Moto-Club	MC Bol d'air
N° d'affiliation	C3298
Date	5 et 6 aout 2017
Lieu	Avricourt
Organisateur technique	MC Bol d'air
Adresse	Haut des vignes
E-mail	contact@mc-boldair.fr
Téléphone	0614392748

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	ZIMMER Henri	Licence : 024421
Délégué FFM (Président du Jury)	POMMIER Thierry	Licence : 037500
Membre du Jury	KAMMER Didier	Licence : 283300
Membre du Jury	DANCOURT Bruno	Licence : 029787
Commissaire technique responsable	FRIQUET Joel	Licence : 010706
Responsable du chronométrage	LIEVREMONT STEFKOVIC MAURICETTE	Licence : 001279
Responsable du parc coureur	MATT Renaud	Licence : 222438

Article 3 Catégories & Engagements

➲ Benjamin

Age	9 à 11 ans
Cylindrées	65cc 2T / 85cc 2T / 90cc 4T / 150cc 4T
Plaques	Fond vert, numéro blanc, mâte

➲ Cadet

Age	13 à 16 ans
Cylindrées	125cc 2T ou 250cc 4T
Plaques	Fond vert, numéro blanc, mâte

➲ Minime

Age	12 à 13 ans
Cylindrées	85cc 2T / 90cc 4T / 150cc 4T (moteurs à vitesse et refroidissement liquide)
Plaques	Fond vert, numéro blanc, mâte

La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur. Pour la limite d'âge maximum les pilotes ne devront pas avoir 17 ans au cours de l'année (né au plus tard en 2001).

** Les épreuves des différents Championnats de France FFM sont ouvertes aux pilotes de nationalité étrangère titulaires d'une licence annuelle délivrée par la FFM. Ils pourront figurer au classement cumulé du cycle d'épreuves auquel ils participent et concourir pour le titre de champion de France. Ces pilotes pourront également bénéficier des primes de résultat correspondantes.*

Article 4 | Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.
Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5 | Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 | Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ..... **Dr OBISI MASAB**
Nombre de secouristes **6**
Hôpital le plus proche ..... **Sarrebourg / Lunéville**
Nombre d'ambulance(s) **2**
Temps de trajet (en min) ..... **20 min**

Article 7 | Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... **Terrain de Motocross d'Avricourt**
Adresse ..... **D91b route de Foulcrey, 57810 AVRICOURT**

Capacité Quad :

Pendant les essais : **40**
En manche : **40**

Caractéristiques :

Longueur du circuit ..... **1,4 km**
Largeur minimum de la piste ..... **6 à 8 m**
Largeur de la grille **30m**
Longueur de la ligne droite de départ **30m**
Nombre d'OCP* **15**
**Officiels Commissaires de Piste*

Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 12/03/2017	Date : 20 03 17	Date : 25/07/2017
MC BOL D'AIR 54450 AVRICOURT contact@mc-boldair.fr	LIGUE MOTOCYCLISTE LO Maison Régionale des Spor 13 rue Jean Moulin 54520 OMBLAINE Tél. : 03 83 18 87 68 Fax : 03 83 [illegible]	Numéro : 17/0778 FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME FFM 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

ENDURANCE
TOUT TERRAIN

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

REGLEMENT PARTICULIER

Moto-Club ---------- **MOTO CLUB du Bol d'air**
N° d'affiliation ---------- **C3298**
Date ---------- **5 et 6 aout 2017**
Lieu ---------- **AVRICOURT**
N° d'épreuve FFM ---------- **253**
Organisateur technique -------- **MC Le Bol d'air / Jérôme STEIGER**
Adresse ---------- **Haut des vignes / 57810 AVRICOURT**
e-mail ---------- **contact@mc-boldair.fr**
Téléphone ---------- **06 14 39 27 48**

La manifestation se déroulera conformément au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le présent règlement complète les conditions particulières de la manifestation.

ARTICLE 1 ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 OFFICIELS

Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.
La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

Directeur de course	**ZIMMER HENRI**	Licence : **024421**
Président du Jury ou Arbitre	**POMMIER Thierry**	Licence : **037500**
Membre du Jury	**KAMMER DIDIER**	Licence : **283300**
Membre du Jury	**DANCOURT BRUNO**	Licence : **029787**
Commissaire technique responsable	**FRIQUET Joel**	Licence : **010706**
Responsable du chronométrage	**LIEVREMONT STEFKOVIC MAURICETTE**	Licence : **001279**

ARTICLE 3 CATEGORIES & ENGAGEMENTS

Nom	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Description
Endurance QUAD 2h + 3h	**15**	**75**	**cf reglement**	Championnat de lorraine, d'alsace d'endurance TT, Championnat Grand Est d'endurance TT
Endurance MOTO 2h + 3h	**15**	**75**	**cf reglement**	Championnat de lorraine, d'alsace d'endurance TT, Championnat Grand Est d'endurance TT
Trophée Espoir Quad	**7**	**16**	**65 -> 250**	**Trophée grand Est Espoir Quad**
Endurance MOTO 3h	**15**	**75**	**libre**	**Trophée club**

Engagement :

Site Internet ---------- **http://www.mc-boldair.fr**
Contact ---------- **MC BOL D AIR - Secretariat - STEIGER Jérôme**
Adresse ---------- **Haut des vignes / 57810 AVRICOURT**
Téléphone ---------- **06 14 39 27 48**
e-mail ---------- **contact@mc-boldair.fr**

Chronométrage :

Location de transpondeur -------- ☒ oui ☐ non
Tarif ---------- **10€**
Caution ---------- **200 €**

ARTICLE 4 CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

a. Licences à la journée :

Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation : ☒ oui ☐ non
Dans le cas où les licences à la journée sont délivrées, les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition de moins d'un an.

ENDURANCE
TOUT TERRAIN

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

REGLEMENT PARTICULIER

b. Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or, Argent ou Bronze selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou l'UEM autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de l'UEM.

c. Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.
Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire techniques responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

ARTICLE 5 RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Médecin responsable médical -------- **Dr OBISI Masab**

Nombre de secouristes---------- **6 + 1 medecin urgentiste** Nombre d'ambulance(s) -------- **2**

Hôpital le plus proche ---------- **Sarrebourg** Temps de trajet (en min)-------- **20 min**

ARTICLE 7 PRESENTATION DU SITE DE PRATIQUE

Le plan d'accès et le plan du site de pratique sont annexés au présent règlement.

a. Accès :

Nom du site---------- **Moto Cross du MC Bol d'air**

Adresse ---------- **Route de Fouclrey / 57810 AVRICOURT**

GPS – Latitude (Nord)---------- **N48 38.687** GPS – Longitude (Est)---------- **E6 50.327**

b. Caractéristiques :

Longueur du circuit ---------- **7 km**

Largeur mini de la piste sur 90% ---------- **6 m**

Longueur de la ligne droite de départ----- **100 m**

Largeur de la grille---------- **100 m**

La longueur de la ligne droite de départ est au moins égale à deux fois la largeur de la grille (Art. 3-c des RTS).

Nombre de OCP* ---------- **10**

**Officiels Commissaires de Piste*

Capacité Motos (30 par km maxi)	Capacité Quads (30 par km maxi)
150 équipages (300 motos)	150 équipages (300 quads)

Rappel : l'attestation d'assurance, les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au règlement.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 12/03/2017	Date : 20 03 17	Date : 25/07/2017
MC BOL D'AIR 54450 AVRICOURT contact@mc-boldair.fr	LIGUE MOTOCYCLISTE LO Maison Régionale des Spor 13 rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE Tél. : 03 83 18 87 68 Fax : 03 83	Numéro : 17/0778 FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME FFM 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

ADDITIF

FFM
FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

RÈGLEMENT PARTICULIER

Moto-Club ---------- MC Le bol d'air
N° d'affiliation ---------- C3298
Lieu ---------- AVRICOURT
N° d'épreuve FFM -------- 253

Date limite de reception des engagements : 30/07/2017

Horaire de la manifestation :
- Samedi 5 aout 2017 : 12h00 à 21h00
- Dimanche 6 aout 2017 : 7h00 à 20h00

Les réglement qui s'appliqueront par ordre de priorité :
- championnat de France TT
- championnat Grand Nord Est
- championnat régional

Trophée Endurance Club :
La priorité des inscriptions sera donnée aux pilotes qui participent au championnat de France et Grand Nord Est, en conséquence, les inscriptions au trophée club seront validé en fonction des places disponible le 29/07 et en fonction de la date de reception des engagements.
La mise en grille des participants au trophée club se fera en fonction de l'ordre de reception des engagements, et derriere les participants du championnat ou trophée Grand EST.

Les inscriptions reçuent après le 29 juillet seront pris en considération en fonction du nombre de place disponible et les droit d'engagement seront majorés de 10€.

Les transpondeurs devront impérativement être fixé sur le quad ou la moto. L'echange des transpondeurs pourra etre effectué uniquement dans la zone dédié. Pas d'échange à la volée exemple : sac banane.

L'endurance du Renard est une épreuve sur invitation, le Moto club pourra refuser la participation d'un pilote. aucun justificatif ne sera à fournir pour justifier le refus.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 12/03/2017 MC BOL D'AIR 54450 AVRICOURT contact@mc-boldair.fr	Date :	Date : Numéro :

HORAIRES PREVISIONNELS

FFM FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

RÈGLEMENT PARTICULIER

Moto-Club ---------- MC LE BOL D'AIR
N° d'affiliation ---------- C3298
Lieu ---------- AVRICOURT
N° d'épreuve FFM -------- 253

Date ---------- 5 et 6 aout 2017

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
09h00	13h00	**Contrôles administratifs**	Endurance moto	4h00
09h00	13h00	**Contrôles techniques**	Endurance moto	4h00
14h20	14h25	**Briefing pilotes**	Endurance moto	5 min
14h30	14h50	**Tour de reconnaissance**	Endurance moto	20 min
15h00		**Départ**	Endurance moto	2h
17h00		**Arrivée**	Endurance moto	
11h00	16h00	**Contrôles administratifs**	Endurance quad	5h00
11h00	16h00	**Contrôles techniques**	Endurance quad	5h00
17h20	17h25	**Briefing pilotes**	Endurance quad	5 min
17h30	17h50	**Tour de reconnaissance**	Endurance quad	20 min
18h00		**Départ**	Endurance quad	2h
20h00		**Arrivée**	Endurance quad	
20h30		**Fin**	Endurance quad	
9h00	13h00	**Contrôles administratifs**	Espoirs Quad	
9h00	13h00	**Contrôles techniques**	Espoirs Quad	
13h45	14h00	**Essais Libres**	Espoirs Quad	10 min
14h05	14h20	**Essais Chronométrés**	Espoirs Quad	10 min
17h10	17h30	**Manche I**	Espoirs Quad	20 min

MC BOL D'AIR
54450 AVRICOURT
contact@mc-boldair.fr

HORAIRES PREVISIONNELS

FFM FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

REGLEMENT PARTICULIER

Moto-Club ---------- MC LE BOL D'AIR
N° d'affiliation ---------- C3298
Lieu ---------- AVRICOURT
N° d'épreuve FFM ---------- 253

Date ---------- 5 et 6 aout 2017

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
8h30	8h40	**Briefing pilotes**	Endurance moto	10 min
8h55		**Tour de reconnaissance**	Endurance moto	15min
9h00		**Départ**	Endurance moto	3h
12h00		**Arrivée**	Endurance moto	
12h00		**Repas**		
13h30	13h50	**Manche 2**	Espoirs Quad	20 min
14h00	14h10	**Briefing pilotes**	Endurance quad	10 min
14h10	14h25	**Tour de reconnaissance**	Endurance quad	15 min
14h30		**Départ**	Endurance quad	3h00
17h30		**Arrivée**	Endurance quad	
15h00		**Remise des Prix**	Endurance moto	
15h00		**Remise des Prix**	Espoirs	
18h00		**Remise des Prix**	Endurance quad	
		Fin		

MC BOL D'AIR
54450 AVRICOURT
contact@mc-boldair.fr

5.2 Tracé global du circuit endurance

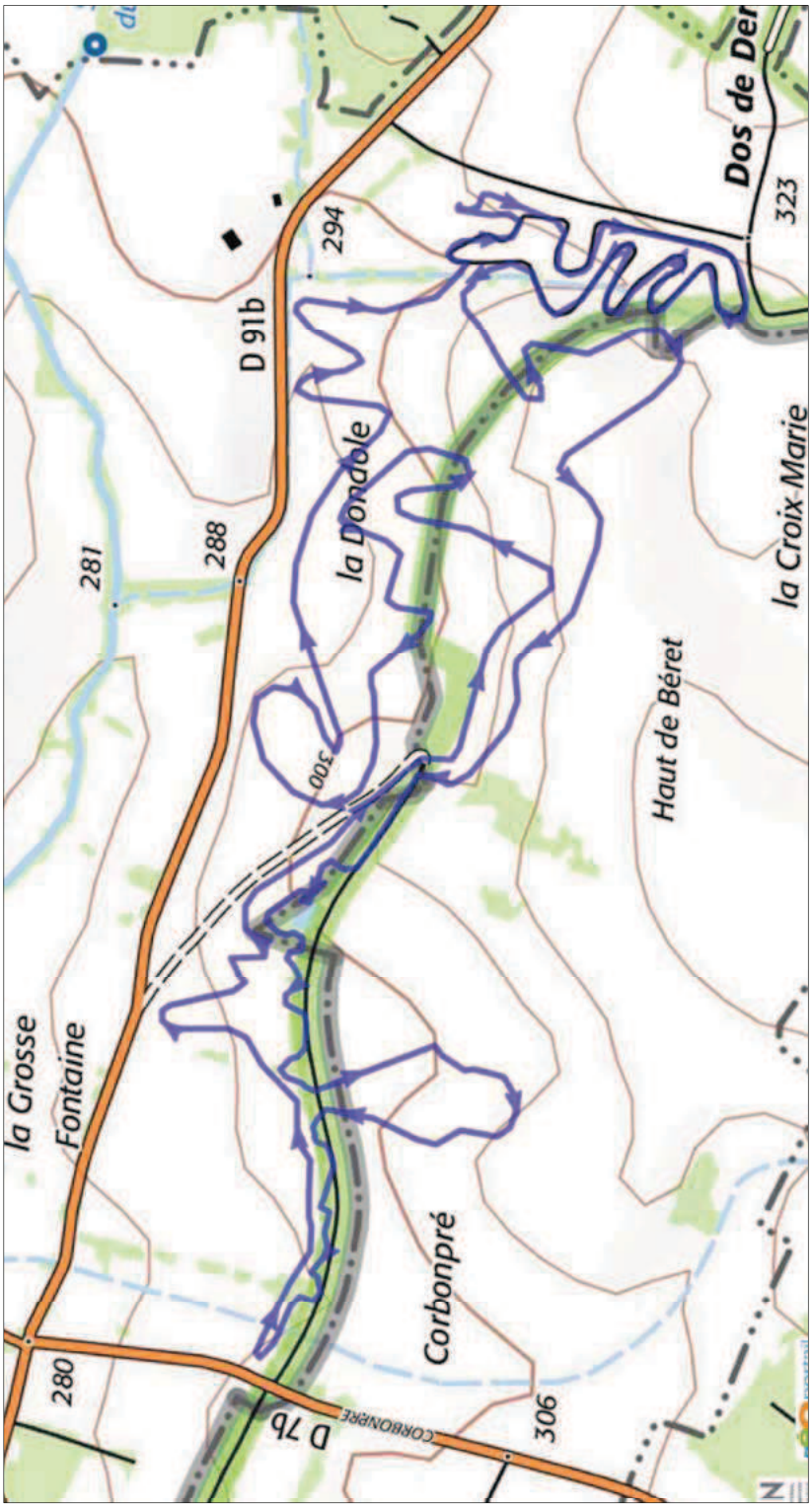

Longueur : 8.5 Km

Largeur de la piste sur 90% du tracé : > 6 m.

Revêtement : Terre

Le tracé définitif de la course 2017 sera relativement proche de cette version, mais il pourra présenter quelques évolutions.

Figure 2 : Circuit endurance 2012